



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Gironde

Division des personnels

Bureau DIPER 1

Affaire suivie par :

Florent CERDAN

Olivier LOPEZ

Mél : dsden33-diper1-mvt@ac-bordeaux.fr

30 cours de Luze – BP 919

33060 BORDEAUX Cedex

Bordeaux, le 17 mars 2021

Le Directeur académique

à

Mesdames et messieurs les enseignants du 1er
degré public de la Gironde

s/c de mesdames et messieurs les Inspecteurs
de l'Education nationale

**Objet : Mobilité des enseignants du 1er degré – Phase interdépartementale – Mouvement
complémentaire par exeat – Rentrée scolaire 2021**

Référence: Note de service ministérielle DGRH-B2-1 du 13 novembre 2020 publiée au Bulletin Officiel spécial n°10 du 16 novembre 2020

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les dispositions en vigueur pour l'organisation du mouvement complémentaire interdépartemental par voie d'exeat pour la prochaine rentrée scolaire.

Les **demandes d'exeat**, accompagnées des pièces justificatives nécessaires et de la fiche de renseignement (annexes 1 et 2), sont à adresser, au **format PDF**, à l'adresse électronique suivante dsden33-diper1-mvt@ac-bordeaux.fr.

Le service de la DIPER 1 transmettra les demandes d'exeat de Gironde aux départements souhaités.

J'appelle votre attention sur le fait que les demandes d'exeat devront parvenir par voie hiérarchique, pour le **vendredi 14 mai, délai de rigueur.**

Il est vivement conseillé aux enseignants de contacter la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) du département qu'ils souhaitent intégrer afin de connaître la procédure mise en place, en particulier les délais appliqués.

Remarque :

Le département de la Gironde prend également en compte le nombre de renouvellements de demandes.

ds

Le Directeur académique


François COUX

Pièces à transmettre pour les enseignants souhaitant quitter la Gironde

- **Aucun dossier ne doit être envoyé directement aux départements sollicités. Ils doivent tous être validés par les services de la DSDEN de la Gironde.**
- **Pour chaque département sollicité la demande d'ineat doit être accompagnée également des mêmes pièces justificatives.**

Pièces obligatoires	
<input type="checkbox"/> un courrier adressé au Directeur Académique de Gironde, demandant l'exeat du département de Gironde	
<input type="checkbox"/> un courrier adressé à Madame ou Monsieur le Directeur académique du département souhaité, sous couvert du DASEN de Gironde, sollicitant l'intégration dans le département souhaité (si plusieurs départements sont demandés, il convient de constituer plusieurs demandes)	
<input type="checkbox"/> la fiche de renseignements jointe en annexe 2	
<input type="checkbox"/> les pièces justificatives précisées ci-dessous, accompagnées de l'éventuelle fiche de renseignements prévue par la DSDEN du département demandé (téléchargeable sur le site internet des DSDEN).	
Pièces justificatives	
Pour les demandes établies au titre du rapprochement de conjoint	<input type="checkbox"/> une attestation d'emploi du conjoint officielle, datée et dûment signée de moins de 3 mois, précisant la date de la prise de fonction et le lieu d'exercice
	<input type="checkbox"/> une photocopie du livret de famille ou une copie de la déclaration du PACS
Pour les demandes établies au titre de l'autorité parentale conjointe	<input type="checkbox"/> une photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
	<input type="checkbox"/> une photocopie de la décision judiciaire concernant la garde de l'enfant ou attestation sur l'honneur signée des deux parents fixant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation d'hébergement
Pour les demandes établies au titre de parent isolé	<input type="checkbox"/> photocopie du livret de famille ou toutes pièces officielles attestant l'autorité parentale unique
	<input type="checkbox"/> toutes pièces attestant que la demande de mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant
Pour les demandes établies au titre du handicap	<input type="checkbox"/> pièce attestant que l'agent ou son conjoint rentre dans le champ du bénéfice de l'obligation d'emploi ou d'une maladie grave ou du handicap pour l'enfant
Pour les demandes relevant d'une situation exceptionnelle sur le plan médical et/ou social	<input type="checkbox"/> toutes pièces attestant du caractère exceptionnel de la situation



Rentrée scolaire 2021

EXEAT

INEAT

département d'origine.....

Situation familiale

Situation médicale (RQTH, AAEH)

Raison personnelle

Autre

NOM : PRENOM :

NOM DE JEUNE FILLE :

ADRESSE :

.....

.....

TEL:..... COURRIEL :

POSITION ADMINISTRATIVE :

Activité

CLM

Disponibilité

Congé parental

CLD

Détachement

DÉPARTEMENT(S) DEMANDÉ(S):

1 : 4 :

2 : 5 :

3 : 6 :

Avez-vous participé aux mutations informatisées ? OUI NON

Barème obtenu :points

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION
(Ne rien inscrire dans cette rubrique)**

BAREME

Echelon/ ancienneté: _____

Situation familiale : _____

Education prioritaire : _____

Bonification au titre du handicap : _____

TOTAL : _____